

L'ACADÉMIE AU 18^E SIÈCLE : UN DES VECTEURS MAJEURS DE TRANSFERTS CULTURELS

Les vecteurs majeurs de transferts culturels que nous nous proposons d'analyser dans le contexte de formation des foyers des absolutismes éclairés à travers les œuvres des Lumières françaises, académies, seront, dans un premier temps, les institutions véhiculant les mouvements intellectuels permettant la formation de ces foyers. Il nous a paru important de donner une vue transversale de ces institutions à travers l'Europe éclairée tout en tenant compte de la position spécifique de la France de cette époque. En analysant les principaux vecteurs de ces mouvements – académies, et notamment l'évolution de l'institution de l'Académie en France, nous resterons toujours prudents et tenterons de ne pas interpréter les transferts comme de simples transplantations des modèles culturels d'un pays à l'autre tout en démontrant que l'échec du projet politique et culturel de l'absolutisme éclairé se lit à travers l'écroulement des vecteurs officiels de transferts culturels.

Mots clés : vecteurs de transferts culturels, académies, absolutismes éclairés, Michel Espagne, réinterprétation.

LES VECTEURS DE TRANSFERTS CULTURELS

La langue française fut, nous le savons, au 18^e siècle, le vecteur principal de la transmission des Lumières. Il importe au préalable de comprendre les mécanismes institutionnels inhérents à la République des Lettres qui ont permis ces échanges et cette diffusion. Il est en outre un autre préalable : reprendre, avec l'apport théorique de Michel Espagne, la notion de « transfert culturel ».

Le terme de transfert implique étymologiquement le déplacement dans l'espace, mais, ce qui nous intéresse davantage est qu'il « sous-entend [par la

* anja.bundalo@flf.unibl.org

notion de « transfert culturel »] une transformation en profondeur liée à la conjoncture changeante de la culture d'accueil » (Espagne, Werner, 1988 : 5). Quant à la notion de « culture », pour la rendre opératoire nous l'appliquerons à l'ensemble des échanges dans la communication sociale. Et la projection de la culture d'un pays dans un autre est inséparable des conjonctures de ce dernier ; elle se modifie par rapport à son identité originare.

Michel Espagne définit le terme de « transfert » en expliquant que « [t]ransférer, ce n'est pas transporter, mais plutôt métamorphoser, et le terme ne se réduit en aucun cas à la question mal circonscrite et très banale des échanges culturels. C'est moins la circulation des biens culturels que leur réinterprétation qui est en jeu » (Espagne, 2012 : 1).

Il faut ajouter pour mieux comprendre ce processus de réinterprétation comme le conçoit Michel Espagne que « [t]out passage d'un objet culturel d'un contexte dans un autre a pour conséquence une transformation de son sens, une dynamique de resémantisation, qu'on ne peut pleinement reconnaître qu'en tenant compte des vecteurs historiques du passage » (Espagne, 2012 : 1).

En effet, les emprunts faits à la culture d'un pays sont souvent transformés en fonction des besoins du pays emprunteur. L'exemple le plus frappant en est le dessein des rois éclairés de transformer en politique ce qui était philosophie. En analysant les principaux vecteurs de ces mouvements, les Académies, nous resterons toujours prudents et tenterons de ne pas interpréter les transferts comme de simples transplantations des modèles culturels d'un pays à l'autre.

La notion de transfert culturel tel que Michel Espagne la définit nous a notamment permis de comprendre comment la pensée de Voltaire dépasse les limites de la France pour intégrer des cercles concentriques plus larges. Ce faisant, lui, comme les érudits d'autres nations, considère que les références propres à son aire culturelle d'appartenance sont centrales.

Ajoutons que la particularité de certains pays par leur richesse intellectuelle ou des lieux tels que capitales, académies, bibliothèques, etc. permettaient, jusqu'à la naissance des nationalismes dans le dernier tiers du XVIII^e siècle, qu'on fit coïncider le particulier et le global. Les institutions culturelles ne pourraient être concernées que comme de simples réceptacles ou repoussoirs des idées forgées par l'intelligentsia de la République des Lettres. Les académies, aussi bien que les autres formes de sociabilité européennes tels les salons et les loges, eurent une dynamique propre,

indépendante des facteurs dépassant ses limites, contrairement à ce qu'affirme Daniel Mornet en ne les considérant que du seul point de vue de l' « idéologie qu'elles recueillent ou transmettent » (Chartier, 1990 : 15). Par leur travail intellectuel les institutions de la République des lettres contribuent à anéantir la dichotomie radicale existant dans l'Ancien régime entre l'individualité des personnes habitant un État et la raison d'État lui-même.

Étudier ces lieux, comme le souligne aussi Michel Espagne, constitue évidemment une tâche importante dans la recherche de transferts culturels. Pour nous, une telle étude sera importante dans sa perspective d'édification des foyers des absolutismes éclairés.

Nous montrerons d'abord que la modernisation du concept italien d'académie qui se produisit d'abord dans la France de Richelieu apporta le plus, dans un premier temps, à la propagation des idées des Lumières à travers l'Europe des érudits.

L'ACADEMIE : LA VIE D'UNE INSTITUTION ECLAIRÉE

La rencontre personnelle des érudits n'était pas toujours possible ni nécessaire pour nouer des relations intellectuelles. Les correspondances palliaient l'absence physique et il arrivait souvent qu'elles précédaient naturellement de brèves rencontres ou discussions au sein d'un cabinet privé. Cette forme d'échange n'était pas nouvelle. Elle existait depuis le XV^e siècle dans les pays du Sud de l'Europe, où la puissance de l'Église était plus pesante et constante. Ces relations annonçaient la formation des académies.

Au XVII^e siècle en Italie et en France, une forte volonté se développa d'accroître la liberté de pensée. Il n'en était pas de même dans l'espace universitaire où les interdits traditionnels demeuraient plus prégnants. L'académisme qui connut son essor au XVII^e siècle, répondait à un immense appétit de culture qui se renforça encore dans le siècle des Lumières. La mission de ce système académique hiérarchisé était la préservation d'une mémoire culturelle et linguistique glorieuse.

Les mentalités européennes devenant plus communicatives et plus intéressées aux questions concrètes et aux résultats mesurables des recherches scientifiques, le terrain s'avéra fertile pour la création de ces institutions qui furent autant de vecteurs des connaissances. En France autour de 1700 l'académisme se fraya la voie au détriment des universités, quasiment imperméables aux exigences des élites. En effet, l'académisme se distingua de

toutes les institutions de savoir (institutionnalisées comme les universités ou non, comme les salons et les loges) par sa volonté de professionnalisation des savoirs (certaines se consacrent à la peinture et à la sculpture, d'autres aux belles lettres ou à la médecine).

Il importe ici de remonter au moins à quelques moments phares du développement de cette institution afin de souligner ses spécificités dans la France des Lumières. Même si l'académisme en Italie et en France ne se développa pas au même rythme et de la même manière à ses débuts, les érudits de la France et de l'Italie éclairées avaient en commun un engouement identique pour la formation des cercles savants libérés de toute autre objectif que celui de l'intelligence. Ainsi Condorcet associera dans un même hommage les académies et sociétés savantes pour leur capacité à « produire dans les opinions une révolution insensible des esprits, le prolongement institutionnel de la perfectibilité de la raison » (Hurel, Laudin, 2000 : 13).

L'exigence de la modernisation et de la diffusion des savoirs était prédominante dans ces institutions. La France suivit le modèle italien de la « société savante », à la différence du modèle précédemment existant, le modèle platonicien de l'académie censé recueillir et conserver les connaissances existantes. Ce deuxième modèle était consacré depuis l'année 1554 et, selon Gérard Michaux, « cette évolution constitue une étape importante, car dès lors se développe en Italie une véritable mode, puisqu'on a pu compter jusqu'à six cents assemblées académiques s'occupant des domaines scientifiques et artistiques les plus divers » (2007 : 73).

Non seulement ces influences italiennes étaient palpables en France (on considère que l'Académie Française fut fondée sur l'exemple de la première académie italienne qui avait pour but de purifier la langue, l'Academia della Crusca, inaugurée un demi-siècle auparavant, en 1582, à Florence), mais de plus « le mouvement académique devait toucher toute l'Europe de la fin du XVII^e et du XVIII^e siècle ». Et il le toucha à tel point que toutes les capitales des monarchies éclairées, Vienne à part, auront leurs académies des sciences dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle. En effet, Vienne restera dépendante de l'Italie dans le domaine des arts et des sciences à tel point que Joseph II y créera le théâtre de cour pour imposer sur scène la langue allemande. Elle ne donna et n'acquiesça ni scientifiques ni philosophes

importants. Son statut de véritable monarchie éclairée reste de ce fait à réinterroger¹.

Or, il y a là une grande différence entre l'Italie et la France : tandis qu'en Italie les grandes familles, voire les papes, étaient les fondateurs de ces « cercles », en France, au contraire, le pouvoir étatique s'en servit pour lutter contre le pouvoir de l'Église. D'où l'hypothèse que le modèle des absolutismes éclairés par excellence fut la France du Roi Soleil. De plus, les philosophes des Lumières françaises, souvent eux-mêmes membres des académies (et pas seulement des académies françaises) seront les premiers « vecteurs » de cette idée d'une sphère supranationale de l'intelligence. Chaque État se réclamant de cette République, devait montrer sa volonté de s'éclairer en s'ouvrant aux transferts culturels.

Les académies furent instrumentalisées par les monarques dès la première moitié du XVII^e siècle en France avec l'Académie Française fondée par Richelieu en 1635. On a beaucoup répété que Richelieu a su profiter de cette institution conçue comme un appareil important du pouvoir monarchique. En détournant au service de la monarchie la nouvelle génération des hommes de lettres, il en fit l'instrument centralisateur de l'État. La devise « à l'immortalité » témoigne d'une volonté forte de donner à la langue française le statut de langue universelle dont nous parlerons ultérieurement.

Dans les années 1730 Voltaire, dans sa 24^e des *Lettres anglaises* reproche ouvertement à l'Académie française et à ses membres de ne pas approfondir suffisamment certaines questions brûlantes et de, par contre, tourner à vide à propos des sujets bien moins importants. Cela n'empêche pas que le monde académique parisien soit dominé dans la deuxième moitié du siècle par les philosophes des Lumières : d'Alembert même, en tant que secrétaire général, assurera, par le biais de l'Académie, une diffusion importante des idées nouvelles.

Ce survol historique du développement de cette institution permet de constater que l'académisme qui connut son essor au XVII^e siècle, répondait à l'immense appétit de culture du siècle des Lumières. La tâche principale de ce

¹ Si Joseph II est toujours mentionné lorsqu'on parle des monarques (voire despotes) éclairés, il n'en est pas de même de l'Autriche qu'on ne considère que rarement comme une monarchie éclairée.

système académique hiérarchisé était la promotion et la préservation d'une mémoire culturelle glorieuse. L'œuvre phare de l'Académie française, le *Dictionnaire*, fut éditée quatre fois au dix-huitième siècle. D'autre part, l'académisme se distingua de toutes les institutions de savoir (fussent-elles institutionnalisées comme les universités ou non, comme les salons et les loges maçonniques) par sa volonté de professionnalisation des savoirs (certaines se consacrent à la peinture et à la sculpture, d'autres aux belles lettres ou à la médecine).

Parmi les nombreuses académies parisiennes et provinciales, l'Académie d'architecture et de sculpture (connue sous le nom d'Académie royale d'architecture depuis 1671) nous est apparue la plus active en matière de transferts culturels. Car, à côté de son triple rôle : celui de choisir les pensionnaires de France à Rome, de dispenser un enseignement pratique et théorique et finalement de gérer les titres des académiciens, elle reprend en 1725 dans le Salon carré du Louvre la tradition des expositions officielles. Et c'est grâce aux expositions académiques que l'art entre à proprement parler dans le domaine public. De cette manière son activité « contribue à rapprocher les peintres et la peinture d'un public « éclairé » dont les livrets officiels sollicitent l'avis » (Pomeau, Ehrard, 1999 : 49).

Ajoutons à cette popularisation des arts et des sciences que l'érudition au sein des académies servira souvent de masque pour l'esprit philosophique naissant, comme ce fut notamment le cas dans l'Académie des Inscriptions fondée en 1663 par Colbert et transformée en 1716 en Académie des Inscriptions et de belles lettres. Loin de se contenter de simples échanges des idées, les philosophes membres de l'Académie, se servirent du milieu académique comme d'un véritable vecteur des idées éclairées. Les auteurs de *l'Histoire de la littérature française de Fénelon à Voltaire*, mentionnent, à ce propos, un groupe d'académiciens-libres penseurs parmi lesquels Nicolas Fréret, Nicolas Boindin, Mirabeau et Dumarsais qui se réunissent, « en marge des séances officielles [...] pour échanger les idées les plus hardies » (Pomeau, Ehrard, 1999 : 47).

Ces auteurs produiront les ouvrages jugés « les plus violemment antichrétiens du demi-siècle ». Il s'agit notamment de *La Lettre de Thrasybule à Leucippe*, attribuée à Fréret ou encore des *Nouvelles libertés de penser* (1743), qui réunit des textes qui serviront de base théorique à la formation des absolutismes éclairés, tels les *Sentiments des philosophes de la nature de l'âme*,

attribué à Mirabeau, *De la liberté*, attribué à Fontenelle et enfin l'article *Le Philosophe*, que reprendra l'*Encyclopédie*.

L'activité de l'Académie des Inscriptions et de belles lettres n'était pas moins importante dans le domaine politique que dans celui des arts. En effet, si l'on en croit Charles Perrault, le roi, en s'adressant aux académiciens lors d'une séance déclara : « Vous pouvez, Messieurs, juger de l'estime que je fais de vous, puisque je vous confie la chose du monde qui m'est la plus précieuse, qui est ma gloire » (Michaux, 2007 : 80). Gérard Michaux explique que cette « gloire » consistait en monuments que les académiciens avaient pour tâche de « concevoir ou simplement de superviser [...] : inscriptions des portes de Paris, plafonds de la Galerie des Glaces à Versailles, etc... » (Michaux, 2007 : 80). Nous sommes portés à considérer les membres de cette Académie comme des conseillers privés du roi en matière de tout ce qui touchait à la vie culturelle de la cour ou encore comme une sorte de « veilleurs » du bon goût. De plus, Voltaire aurait reconnu en privé combien il devait aux Mémoires de l'Académie.

Si, comme on l'a montré, dans la France de Louis XIV l'académisme fut un instrument de la politique royale, le statut des savants en Angleterre présentait des traits nettement différents. La fondation de la Royal Society en 1662, ne fut que la reconnaissance officielle d'un long effort des particuliers pour promouvoir les sciences de la nature. Dans la France de la même époque c'est le pouvoir royal qui entreprit de fonder une académie. En Angleterre, le rôle de la monarchie se réduisait à l'accord d'une charte de protection. C'est pourquoi les rois éclairés des nouvelles monarchies préférèrent le modèle français.

Somme toute, ces institutions contribuèrent indubitablement à la formation des absolutismes éclairés. Pour mieux le comprendre, nous nous pencherons sur les académies d'art qui étaient les plus perméables aux « transferts culturels ». Les institutions artistiques en France jouèrent un rôle important sous la Régence et sous le long règne de Louis XV car les artistes académiciens, grâce au mécénat de Louis XIV, avaient pleinement pris conscience de ce qu'ils valaient pour la monarchie. La fin de règne de Louis XIV vit toutefois décroître ses initiatives en matière artistique et culturelle. Louis XV n'avait pas les ambitions artistiques de son aïeul. Udolpho Van de Standt apporte un témoignage de l'amoindrissement de l'intérêt pour la vie de l'art lorsqu'il parle de l'Académie royale : « Dès la fin du XVII^e siècle, en raison du manque de sollicitude de l'État, d'un éclectisme théorique et de l'évolution du goût vers la « petite manière » décorative, la facilité de se laisser aller a gagné l'Académie » (Van de Standt, 2006 : 92).

L'Italie était pour le peintre, et plus que jamais, un lieu de pèlerinage et d'inspiration. C'était, en tout cas, l'antique et les grands maîtres qu'on allait y chercher plutôt que la création contemporaine. Pour cette élite européenne que constituaient les artistes académiciens il était naturel de se tourner vers la source inépuisable de l'Antiquité. Les beaux-arts de l'Antiquité attirèrent l'attention des académiciens dès les années 1720. En 1719 Montfaucon publiait *L'Antiquité expliquée et représentée en figures*. Plus tardivement, sous l'influence de Caylus, de Winckelmann, cet engouement pour l'Antiquité s'accrut grâce à la découverte d'Herculanum en 1738, ce qui imposa dans tous les domaines et à toute l'Europe « ce que l'on nomme par commodité le néoclassicisme et la recherche d'un genre noble et sévère » (Van de Standt, 2006 : 91).

Depuis l'année 1666, date de la fondation de l'Académie de France à Rome, tout peintre et sculpteur ayant l'ambition de réussir dans les cercles artistiques parisiens, devait y passer un séjour de formation, il est clair que « la peinture française ne s'est pas fait sans impulsions italiennes » (Rosenberg, 2007 : 175). Cette inspiration italienne importante de l'art des maîtres français n'empêcha pourtant pas que la suprématie politique française aboutît à l'imposition de l'art français comme universel et commun à toute l'Europe éclairée. La France primera dans les arts décoratifs dans toute l'Europe de sorte que l'on donne des noms des règnes politiques « Régence », « Louis XV », « Louis XVI », aux styles propres à ces périodes.

L'influence italienne, jamais effacée, reprit du poids dans la France du règne de Louis XV. Valoriser la suprématie française impliquait l'obligation pour les Français d'exceller dans des pratiques artistiques accessibles aux cours européennes.

Les académiciens étaient privilégiés parmi les cosmopolites français et ils avaient plus facilement accès aux autres cours européennes : l'appartenance à une académie conférait une visibilité à ses membres. Ceux-ci s'intéressaient avec engouement à toutes les réformes des princes éclairés. Ainsi, l'attention des académies savantes pour le réformateur milanais Cesare Beccaria « [fut] un phénomène général en Europe, auquel participe, sous l'impulsion secrète et généreuse de Voltaire, la Société économique de Berne » (Porret, 1997 : 21). Cette Académie gagna un véritable prestige en tant qu'institution éclairée grâce à ses relations institutionnelles « internationales ». Ces relations mêmes la mirent à l'abri de la censure étatique lorsqu'elle lança le concours sur la réforme du droit pénal en 1777.

Quant aux relations internationales dans la vie académique des monarchies éclairées, les liens multiples de L'Académie de Berlin lui assurèrent une place extrêmement importante. De la même façon l'Académie de Saint-Pétersbourg comptait en 1777 soixante membres étrangers dont dix-sept français ou résidant en France (Condorcet, entre autres en faisait partie²) et treize résidant dans des villes allemandes. La capitale russe fut à cette époque plus proche de l'Occident qu'elle ne l'avait jamais été.

Fondée en 1700 par Leibniz (1646-1716), l'Académie des Sciences de Berlin sera réorganisée sur le modèle français par Frédéric II dès son avènement au pouvoir en 1740. Aussi, « la proportion de membres étrangers français fut-[elle] particulièrement grande durant les quinze premières années qui suivirent la réorganisation de l'Académie des Sciences et Belles-Lettres par Frédéric II (1746-1760) » (Hurel, Laudin, 2000 : 13).

Quant à l'Académie impériale des sciences (Académie de Saint-Pétersbourg), malgré l'intérêt que Catherine II porte aux institutions académiques, mis en valeur par le titre de membre associé de l'Académie Royale de Prusse qui lui est conféré en 1768, l'Académie russe garda son caractère insulaire. Elle ne fut pas vectrice des idées nouvelles politiques et économiques comme la tzarine prétendait la présenter dans le monde occidental : l'institution fait défaut lorsqu'il s'agit d'appliquer les idées éclairées dans la réalité politique et culturelle russe. Dans une note de ses *Mémoires pour Catherine II* de 1773, Diderot décrit l'incapacité des « manivelles académiques » (Diderot, 1966 : 250-251) dans les matières administratives.

De plus, l'Académie russe fut de fait séparée non seulement de la « simple » population mais aussi d'une bonne partie de l'élite sociale. La question sur le bénéfice que le pays n'ayant pas encore d'ouvrage décent traitant de son histoire ou de sa position géographique pouvait en tirer dans de pareilles conditions s'imposait. Le comte Alexandre Vorontsov le déplorait dans une lettre de 1767 :

N'est-il pas honteux que nous n'ayons pas une histoire nationale complète et une description géographique de l'Empire et lorsque nous voulons avoir une idée du

² Voltaire, Diderot et Grimm ne figuraient sur les tableaux de l'Académie, comme l'avance Georges Dulac, qu'à titre purement honorifique.

pays il faut avoir recours au peu d'auteurs français et allemands qui ont écrit sur ces matières d'une façon fautive comme vous le savez » (Dulac, 2000 : 241).

Dans un pays sclérosé par le servage où les idées des savants natifs ne furent que rarement mis en œuvre, les résultats du travail scientifique des académiciens et autres conseillers étrangers restaient le plus souvent lettre morte selon J. A. Euler. L'absence d'une base sociale suffisante pour supporter des institutions culturelles de haut niveau était évidente, entre autres, dans le domaine de l'éducation.

Puis, Diderot insistait en 1772 (avant son départ à Saint-Pétersbourg) qu'il fallait mieux s'occuper des bases de l'économie du pays, c'est-à-dire d'abolir le servage et de faire enrichir les paysans, avant de penser au développement des arts et des sciences. Si l'on est à juger de ses conclusions d'après le sort que connaîtra l'Académie russe après son départ, force est de constater que Diderot avait raison de comparer ses compatriotes et les autres étrangers membres de cette institution éclairée à des plantes exotiques :

L'émule de Pierre I^{er}, l'impératrice Catherine II, j'ose le dire, a commencé son édifice par le faîte, en appelant auprès d'elle des hommes de génie de toutes les contrées. Qu'ont produit, que produiront ces rares plantes exotiques ? Rien. Elles périront dans le pays comme les plantes étrangères périssent dans nos serres [...] (Diderot, 1977 : 663).

CONCLUSION

Les vecteurs de transferts culturels – académies – que nous avons analysés dans le contexte de formation des foyers des absolutismes éclairés seront, dans un premier temps, les institutions véhiculant ces mouvements intellectuels. Il nous a paru important de donner une vue transversale de ces institutions à travers l'Europe éclairée tout en tenant compte de la position spécifique de la France de cette époque. En effet, même si elle n'avait pas le statut de monarchie éclairée, la France fut le lieu de rencontre des « portails de globalisation » les plus importants.

Mais en tant qu' « institutions des rois » les académies se verront de moins en moins utiles dans le dernier tiers du siècle pour finalement disparaître sous la Révolution. Robespierre et Marat verront dans les académies les simples institutions désuètes de l'Ancien Régime. Aussi les dernières années du règne de Frédéric II témoigneront-elles d'une décroissance de l'intérêt que le prince portait

à l'institution qui ne prêtait qu'une attention insuffisante aux développements scientifiques et culturels de la Prusse de l'époque.

Daniel Roche, en parlant du mouvement académique, devenu de plus désuet car concurrencé par les cercles privés échappant à la surveillance officielle, met en évidence que celui-ci « [...] retrouve les contradictions inhérentes à la monarchie française, car il ne peut se libérer totalement d'un cadre dont il est le garant, et il ne peut promulguer en clair les réformes qui feraient tout basculer » (Roche, 1978 : 393).

En avançant l'idée selon laquelle cette institution éclairée ne pouvait pas éviter le sort de la monarchie qui la constitua, Daniel Roche vient appuyer notre thèse sur l'échec du projet politique et culturel de l'absolutisme éclairé qui se lit à travers l'écroulement des vecteurs officiels de transferts culturels.

Anja Bundalo

THE ACADEMY IN THE 18th CENTURY: ONE OF THE MAJOR VECTORS OF CULTURAL TRANSFERS

Summary

The major vectors of cultural transfers that we propose to analyze in the context of the formation of centers of enlightened absolutisms through the works of the French Enlightenment – academies – will be, initially, the institutions conveying intellectual movements allowing the formation of these centers. It seemed important to us to give a transversal view of these institutions across enlightened Europe while taking into account the specific position of France at that time.

By analyzing the main vectors of these movements – academies, and in particular the evolution of the institution of the Academy in France, we will always remain cautious and will try not to interpret the transfers as simple transplantations of the cultural models of one country to the other while demonstrating that the failure of the political and cultural project of enlightened absolutism can be read through the collapse of the official vectors of cultural transfers.

Key words: vectors of cultural transfers, academies, enlightened absolutisms, Michel Espagne, reinterpretation.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Chartier, R. (1990). *Les origines culturelles de la Révolution française*. Paris : Seuil.
- Diderot, D. (1966). *Mémoires pour Catherine II, Mélanges philosophiques, historiques etc.* Paris : Garnier.
- Diderot, D. (1977). *Mélanges et morceaux divers. Contributions à l'Histoire des deux Indes*. Siena : Gianluigi Goggi.
- Dulac, G. (2000). La vie académique à Saint-Pétersbourg vers 1770 d'après la correspondance entre J. A. Euler et Formey. In : Hurel O.-D.-Laudin, G. (ed.) (2000). *Académies et sociétés savantes en Europe (1650- 1800)*. Paris : Honoré Champion. 220-241.
- Espagne, M.-Werner M. (ed.) (1988). *Transferts, les relations interculturelles dans l'espace franco-allemand: XVIII^e et XIX^e siècles*. Paris : Recherche sur les civilisations.
- Espagne, M. (2012). La notion de transfert culturel. *Revue Sciences/Lettres*, 1|2013. Disponible sur <http://rsl.revues.org/219>
- Grau, M. (2000). L'Élection des membres des Académies et la circulation du savoir scientifique en Europe au XVIII^e siècle : l'exemple de l'Académie prussienne des sciences de Berlin. In : Hurel O.-D.-Laudin, G. (ed.) (2000). *Académies et sociétés savantes en Europe (1650- 1800)*. Paris : Honoré Champion. 202-214.
- Hurel, O.-D.-Laudin, G. (ed.) (2000). *Académies et sociétés savantes en Europe (1650- 1800)*. Paris : Honoré Champion.
- Michaux, G. (2007). Naissance et développement des Académies en France aux XVII^e et XVIII^e siècles. Académie nationale de Metz. Disponible sur http://documents.irevues.inist.fr/bitstream/handle/2042/34008/AN_M_2007_73.pdf?sequence=1
- Pomeau, R.-Ehrard, J. (1999). *Histoire de la littérature française de Fénelon à Voltaire*. Paris : Flammarion.
- Porret, M. (ed.) (1997). Beccaria et sa modernité. Beccaria et la culture juridique des Lumières, *Actes du colloque européen de Genève*, 25-26 novembre 1994. Genève : Droz.
- Roche, D. (1978) *Le siècle des Lumières en province. Académies et académiciens provinciaux, 1680-1789*. Paris-La Haye : Mouton.
- Rosenberg, P. (2007). La peinture. Les institutions artistiques. In : Gaethgens, T.-Pomian, K. (ed.) (2007). *Le XVIII^e siècle*. Paris : Seuil. 165-175.

Van de Standt, U. (2007). Les institutions artistiques. In : Gaethgens, T.-Pomian, K. (ed.) (2007). *Le XVIII^e siècle*. Paris : Seuil. 80-92.

